BISSONNETTE FORTIN GIROUX
Cabinet d'avocats, s.a.

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE
ORIGINAL PAR LA POSTE

St-Jérôme, le 17 août 2018

Me Véronique Dubois, secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria
2ième étage, Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4034-2018
- **Demande d'autorisation de procéder à des investissements dans le but d'accroître la capacité du site d'emmagasinage de Pointe-du-Lac**
- **Demande de renseignements no 1 de l'ACIG**

Notre référence : 003070-0386

Chère consoeur,

Veuillez trouver ci-joint la demande de renseignements no 1 de l'ACIG relativement au dossier mentionné en rubrique.

Par ailleurs, l'ACIG demande de verser au dossier actuel les documents du dossier R-4018-2017 phase 2 qui concernent le projet d'augmentation de la capacité du site Pointe-du-Lac, notamment l'Annexe 15 du document B-0170 du dossier R-4018-2017 phase 2. En effet, ce document présente une analyse économique du projet, laquelle fournit les coûts d'approvisionnement pour les années 2020, 2021, 2022 avec et sans le projet Pointe-du-Lac. Les résultats montrent que la réalisation du projet apporte un avantage économique pour Énergir et donc pour ses clients.

Meilleures salutations.

BISSONNETTE FORTIN GIROUX
Cabinet d'avocats, s.a.
Par :

Guy Sarault, avocat
GS/cf

p.j.

cc : Intragaz a/s Me Louise Tremblay (Miller Thompson)
ACIG a/s Dr. Shahrzad Rahbar, Mme Eveline Sallin, Mme Lucie Gervais et Mme Ghislaine Carrière
Monsieur Paul Paquin